

**Favoriser l'accès du public à l'art, un enjeu de politique culturelle :
Autour des artothèques
Vendredi 22 novembre, INHA, Salle Vasari**

Séance conçue avec Juliette Lavie (ANR Artothèques, HiCSA, Université Paris 1)

Avec les interventions de : Arnaud Bertinet (MCF Histoire des musées et du patrimoine, HiCSA, Paris 1), Juliette Lavie (chercheuse, cheffe de projet ANR ARP, Paris 1) et Isabelle Tessier (responsable de l'artothèque de Vitré, co-présidente de l'Association de développement et de recherche sur les artothèques)

En introduction, Yaël Kreplak souligne l'intérêt des artothèques dans le cadre d'une réflexion sur l'accès et les relations aux publics. Pour ce qui concerne la problématique de l'accès, le cas des artothèques permet en effet d'envisager sous un jour différent les enjeux de mobilité et de circulation des œuvres – qui vont, dans ce cadre, non pas que d'une institution à une autre, mais essentiellement chez des particuliers, ce qui va de pair avec une réflexion sur les pratiques de manipulation, de transport, d'accrochage et soulève des enjeux en matière de maintenance et de conservation des collections. Pour ce qui concerne la réflexion sur le public et les différentes modalités d'expérience qu'il peut avoir des œuvres, la pratique de l'artothèque engage une tout autre forme de relation aux œuvres, qu'on accueille chez soi, le temps du prêt, ce qui laisse le temps de se laisser affecter, transformer, par elles, de façon durable – ce qui est l'objectif, en théorie, de toute forme de rencontre avec les œuvres orchestrées par les institutions... Cela ouvre donc à une approche plus qualitative de la notion de public : *en nombre*, des démarches qui touchent peut-être moins de monde que la visite d'une exposition, mais *en qualité*, l'expérience est très différente.

Les trois interventions de la séance ont permis de remettre ces enjeux en perspective, de différentes manières :

1) l'intervention d'**Arnaud Bertinet**, intitulée « **Perspectives historiques sur la démocratisation culturelle** », est revenue sur l'histoire de ces démarches de « démocratisation », depuis la création du Museum central des arts – en soulignant, notamment, que la dynamique originelle pour favoriser l'accès à l'art consistait, précisément, à faire sortir les œuvres des espaces privés pour les installer dans un lieu commun, public : le musée. Cette histoire longue – ouverture des musées, premières approches des « publics », début de la médiation, premières expérimentations en matière de circulation des œuvres hors des murs du musée... – a posé le contexte dans lequel les artothèques ont émergé, à la fin des années 1960.

2) Dans son intervention intitulée « **Les artothèques publiques en France : l'histoire d'une institution tournée vers le public** », **Juliette Lavie** est revenue sur la généalogie du dispositif, ses modèles et la définition de ses objectifs – soit, d'une part, soutenir la création contemporaine, et d'autre part, « intégrer les œuvres d'art contemporain dans la vie quotidienne du public », à travers différentes actions (exposition, médiation, ateliers de pratique, prêt...). Elle est revenue sur les grands jalons de cette histoire, en évoquant la création successive des différentes artothèques et en présentant leurs spécificités, et en analysant leurs évolutions – notamment en matière de collections.

3) **Isabelle Tessier** a ensuite présenté une intervention intitulée « **Les artothèques aujourd'hui : panorama des activités en matière de médiation** ». Forte de son expérience, à

la fois en tant que responsable de l'artothèque de Vitré et co-présidente de l'Association de développement et de recherche sur les artothèques (ADRA), elle a détaillé les initiatives en cours, dans différentes structures, en matière de développement des relations aux publics, centrées sur la « pédagogie du regard » qui est au cœur du projet des artothèques, depuis l'origine. Son intervention a permis de faire un état nuancé de la situation contemporaine des artothèques et a esquissé des pistes pour leur futur.

Dans ce qui suit, nous proposons une synthèse des principaux arguments avancés au fil des trois interventions et des échanges.

Historique des artothèques

Le déploiement des artothèques sur le territoire français a lieu dans les années 1980, à la suite des premières expérimentations, menées sous le nom de galeries de prêts, des années 1970 au Havre et à Grenoble, et dans le même contexte que celui des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC). Les artothèques s'inscrivent dans la dynamique de démocratisation et de développement culturel initiée par Jack Lang (ministre de la culture sous la présidence de François Mitterrand de 1981 à 1986). Pourtant, malgré leur ambition, ces institutions restent relativement méconnues et peu identifiées.

Si les artothèques bénéficient de commandes publiques pour enrichir leurs collections, leur financement est depuis toujours pris en charge par les collectivités territoriales. Cela a conduit à des fermetures dans les années 1990, suivies d'un regain d'intérêt depuis les années 2000, notamment grâce à l'action de l'Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques (ADRA, créée en 1999), qui a contribué à rendre leur travail plus visible.

Fonctionnement des artothèques

Les artothèques s'appuient sur trois piliers fondamentaux : la constitution de collections, le soutien à la création artistique et la médiation culturelle. Environ 35 artothèques sont actuellement membres du réseau ADRA, sur les 50 existant en France. Cependant, ces structures varient largement en termes de taille, de budget et de fonctionnement. Par exemple, une artothèque moyenne emploie un équivalent temps plein et demi, quant au budget pour les acquisitions, il peut être nul jusqu'à atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Les œuvres prêtées, essentiellement du multiple (estampes ou photographies), sont destinées à être accrochées dans les domiciles des abonnés, pour une période de deux à quatre mois. Ce mode d'emprunt favorise une expérience prolongée et intime avec l'œuvre, rompant avec le caractère éphémère de la visite muséale. Ce fonctionnement s'inscrit également en opposition à la logique marchande de l'art, valorisant plutôt l'usage et la proximité avec les œuvres.

L'abonnement proposé par les artothèques est généralement abordable et inclusif, avec des formats pratiques adaptés aux contraintes des usagers. Dans le Grand-Est, par exemple, certaines artothèques proposent des collections itinérantes dans des communes rurales, grâce à des partenariats avec les bibliothèques locales.

Les enjeux de la démocratisation culturelle

La démocratisation culturelle est au cœur des préoccupations des artothèques. Historiquement, cette ambition a trouvé un écho dans les politiques culturelles françaises, depuis la Révolution française jusqu'à la création du ministère de la Culture en 1959. Jules Ferry déclarait que « le musée est une école pour le public ». Cette vision a inspiré des initiatives telles que les Maisons de la culture et les expositions circulantes dans le métro parisien dans les années 1950.

Cependant, l'idée d'un accès gratuit à l'art a toujours été sujette à débat. Dès le XIXe siècle, la fréquentation des musées par des publics populaires suscitait des critiques. Prosper Mérimée, par exemple, se plaignait de la présence d'ouvriers et d'enfants dans les salles du Louvre. Cette

tension entre élitisme et démocratisation s'est manifestée à plusieurs reprises, notamment avec l'instauration de l'entrée payante dans les musées après la Première Guerre mondiale.

Les artothèques prolongent cette quête de démocratisation, en proposant des œuvres directement accessibles au public, dans des contextes variés. Les artothèques permettent l'emprunt groupé d'œuvres par des collectivités ou des institutions comme les hôpitaux, les établissements scolaires, socioéducatifs voire pénitenciers. Ces initiatives témoignent d'une volonté d'inscrire l'art dans des espaces de vie du quotidien.

Les spécificités des collections

Les collections des artothèques se composent principalement d'œuvres multiples, telles que des photographies et des estampes (gravures, sérigraphies, lithographies...). Ces choix sont dictés à la fois par des contraintes budgétaires et par une volonté de rendre les œuvres facilement transportables et accessibles.

Dans les années 1980, le ministère de la Culture a établi des listes de référence à destination des bibliothécaires et des artothécaires. Ces listes visaient à garantir une homogénéité des collections et à constituer un socle culturel commun. Cette orientation a toutefois suscité des interrogations, certains artistes dénonçant une standardisation des acquisitions, un risque de cooptation et leur manque de diversité, notamment en termes de représentation féminine parmi les premiers artistes sélectionnés.

L'évolution des artothèques

La création de l'artothèque Grand'Place, sous l'impulsion de Cécil Guitart, au sein du projet de la nouvelle médiathèque de Grenoble a permis la mise en place d'un modèle qui a inspiré le plan de développement proposé par le ministère de la Culture à l'échelle nationale. Le modèle des artothèques a ensuite évolué au fil des décennies pour s'adapter à de nouvelles contraintes aussi bien économiques que politiques.

Les artothèques restent cependant des institutions fragiles, en raison de leur dépendance aux subventions publiques et des contraintes liées à la conservation et au prêt des œuvres. Dans les années 1990, de nombreuses artothèques ont dû fermer ou fusionner avec d'autres structures (musées, médiathèques). Néanmoins, de nouvelles initiatives continuent de voir le jour, telles que la future artothèque de Concarneau, témoignant de l'intérêt persistant pour ce modèle.

Les défis contemporains

Les artothèques font face à plusieurs défis. D'une part, elles doivent concilier leur mission de démocratisation avec des contraintes budgétaires croissantes. D'autre part, elles doivent repenser leurs modes de médiation pour attirer des publics diversifiés et éloignés de l'art contemporain. L'ADRA joue un rôle clé dans cette dynamique, en développant des outils d'évaluation et en promouvant des projets innovants, comme des résidences d'artistes et des éditions.

L'engagement territorial des artothèques est également crucial. En intégrant des partenariats avec des écoles, des bibliothèques et des associations locales, elles renforcent leur ancrage dans le tissu social. Des initiatives comme le « Printemps de la ruralité » illustrent cette volonté d'amener l'art contemporain dans les zones les plus reculées, en s'appuyant sur l'expertise des artothèques, qui œuvrent principalement en milieu rural.

Perspectives d'avenir

Pour assurer leur pérennité, les artothèques doivent continuer à innover tout en renforçant leur visibilité. Une labellisation des structures, basée sur des critères de qualité des collections, de conservation et de médiation, pourrait contribuer à leur reconnaissance. Par ailleurs, le soutien

financier de partenaires privés, comme la fondation Pascaline Mulliez ouvre de nouvelles perspectives pour le développement de projets ambitieux.

Enfin, les artothèques doivent rester fidèles à leur vocation première : désacraliser le rapport aux œuvres d'art et offrir une expérience intime et accessible à tous. En ce sens, elles représentent un levier précieux pour la démocratisation culturelle et l'évolution des pratiques artistiques.

Bibliographie

Site de l'ADRA : <https://adra-artotheques.com/>

Bertinet Arnaud, & Lavie Juliette, *Projet de recherche ARP : Artothèque, Recherche, Patrimoine*. Université Paris 1.

<https://arp.hypotheses.org/>

Gauzente Claire, Mouate Olivier, Moureau Nathalie, Sagot-Duvaurox Dominique, Zoler Thomas et Yves Roy, *La place des artothèques dans le monde de l'art contemporain. Une analyse à partir du regard des adhérents et des adhérentes*, en ligne :

<https://www.calameo.com/books/007357221a0c76c139ecd>

Lavie Juliette, 2022, « Transposer à l'échelle nationale une expérience pilote. De la Galerie de prêt d'œuvres d'art de la bibliothèque Grand'Place à Grenoble aux Artothèques publiques (1976-1986) », *Les Nouvelles de l'estampe*, n° 268, en ligne :

<https://journals.openedition.org/estampe/3137>